

Installation de repères de crue

4^e Rendez-vous sur l'eau – Regroupement des
organismes de bassins versants du Québec
(ROBVQ)

Ministère de la Sécurité intérieure (MSI)

Le 7 mai 2026

Qu'est-ce qu'un repère de crue ?

- Marque physique témoignant du niveau maximum atteint par un cours d'eau lors d'une crue très importante à une date donnée
- Implanté à un emplacement permanent et facilement visible



© Ville de Blois, T. Bourgoin

Le modèle développé par le MSI



Pourquoi poser des repères de crue ?

- Illustrer, pour un emplacement donné, le niveau d'eau atteint lors d'un évènement de crue majeur
- Sensibiliser la population aux risques associés aux inondations et maintenir la conscience du risque dans la mémoire collective, afin de maintenir un niveau de préparation adéquat
- Accroître la résilience des communautés

Présentation de la démarche

- Guide sur l'installation de repères de crue
 - Démarche standardisée en 12 étapes
 - Annexes contenant le rapport d'implantation, les devis techniques, des modèles d'entente, etc.
 - Entreprise collective pouvant être réalisée par différents intervenants (Municipalité, citoyens, organisme de bassin-versant, etc.)
- Guide et annexes disponibles sur [Quebec.ca](https://www.quebec.ca)
- Carte des repères de crue existants sur [Données Québec](https://donnees.quebec.ca)



Reconnaissance gouvernementale

- Dépense admissible au *Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI)* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Respect de la méthodologie édictée obligatoire pour :
 - projets financés par le gouvernement du Québec (ex. PRAFI);
 - intégration des repères à la base de données du gouvernement du Québec.

Repères de crue informels

- Les repères de crue autres (informels) que ceux installés selon la méthode gouvernementale peuvent également être intégrés à la base de données disponible sur Données Québec
- **Repère de crue informel** : toute marque physique durable témoignant du niveau maximum atteint par un cours d'eau lors d'une crue très importante à une date donnée, implantée selon une méthodologie autre que celle du MSI
 - Une échelle limnimétrique, un panneau d'information, un mémorial ou une plaque commémorative ne constituent pas un repère de crue

Exemples de repères de crue informels



**Vous souhaitez entreprendre une démarche
d'installation de repère de crue ?**

**Vous souhaitez nous informer de l'existence d'un repère
de crue informel ?**

**Contactez le bureau régional de la sécurité civile et de
la sécurité incendie de votre région.**

[Bottin des bureaux régionaux](#)

Merci!

Ministère de la Sécurité intérieure

Sous-ministériat de la sécurité civile et de la sécurité incendie

Direction générale de la prévention et de la planification

Direction du soutien à la réduction des risques de sinistres

Le MSI remercie les partenaires qui ont rendu possible le développement de cette démarche :
l'Organisme de bassin versant rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur La Chevrotière, le Conseil
de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François,
la Ville de Saint-Raymond et la Ville de Coaticook

Bâtir  l'avenir

Québec 